

ALTERNANCE ET CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats.

■ Statut

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail. L'étudiant est salarié de l'entreprise mais il est également inscrit comme étudiant au sein de l'Université de Bourgogne.

■ Durée

La durée du contrat est équivalente à la durée de la Licence Professionnelle soit 1 an. Le rythme de l'alternance est établi par un calendrier.

■ Rémunération

Dans le cadre de son contrat de professionnalisation, l'étudiant alternant perçoit une rémunération calculée en % du SMIC et variant en fonction de son âge et de son niveau d'études.



CONTACTS

■ Pédagogie

IUT DIJON-AUXERRE

Responsabilité pédagogique
Pierre DEPLANCHE, responsable du diplôme
Tél : 03 86 49 28 28
pierre.deplanche@u-bourgogne.fr

Secrétariat pédagogique
Léonard CEDDIA
Tél : 03 85 20 46 21
leonard.ceddia@ac-dijon.fr

■ Formalités administratives

PÔLE FORMATION DES INDUSTRIES TECHNOLOGIQUES BOURGOGNE 21-71

Maison des Entreprises
6, allée A. Bourland - BP 67007
21070 DIJON Cedex

Maison des Entreprises 71
75, grande rue St Cosme - BP 90007
71102 CHALON SUR SAÔNE Cedex

Tél : 03 80 78 79 50
contactalternance@afpibourgogne.com

PRINCIPAUX PARTENAIRES



LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGER TECHNO-COMMERCIAL & CQPM TECHNICO-COMMERCIAL INDUSTRIEL

FORMATION EN ALTERNANCE AVEC UNE DOUBLE CERTIFICATION QUALIFIANTE

IUT DIJON-AUXERRE ESPE MÂCON

CONTENU DE LA FORMATION

- **UE1 Entreprise dans son environnement** : droit des affaires et droit social, marketing, études des marchés, gestion comptable et financière
- **UE2 La communication avec ses clients** : anglais commercial, expression, communication commerciale, éthique des affaires
- **UE3 Management de l'activité commerciale** : Prospection des marchés, techniques de la vente, négociation commerciale, intelligence économique / veille, gestion de la relation client
- **UE4 Projet tutoré** : Application en entreprise du programme pendant les périodes d'alternance
- **UE5 Période en entreprise** : 39 semaines en alternance

COMPETENCES ET OBJECTIFS

Le but de cette formation est de permettre à des étudiants titulaires d'une formation scientifique ou technique d'acquérir une solide formation commerciale leur permettant d'accéder à des fonctions technico-commerciales et d'évoluer ensuite dans la structure des entreprises.

Ce profil à double compétence répond au besoin de la profession de recruter des collaborateurs maîtrisant parfaitement les processus de production des produits ou services et capables d'intégrer une approche commerciale, permettant de dialoguer avec les différents partenaires de l'entreprise.

PERSPECTIVES ET DEBOUCHES

- Manager technico-commercial
- Responsable clientèle
- Directeur des ventes
- Responsable service après-vente

PROFIL DES CANDIDATS ET CONDITIONS D'ACCES

La formation s'adresse à un public de **diplômés BAC+2** avec des spécialités différentes : industriel, informatique ou agricole, ou encore titre étranger de niveau comparable. Les étudiants issus d'une formation essentiellement commerciale ne pourront pas postuler.

Dossier de candidature sur
<https://iutdijon.u-bourgogne.fr>

EVALUATION ET VALIDATION

Les étudiants sont simultanément inscrits à la Licence Professionnelle et à la préparation du CQPM, titre reconnu par la profession :

- **Le Diplôme délivré par l'Université de Bourgogne La Licence Professionnelle** qui s'effectue sous le régime du contrôle continu.
- **Le CQPM : la certification professionnelle de référence**
Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie
Le CQPM «Technico-commercial industriel» délivré par la branche professionnelle de la métallurgie (UIMM). Le CQPM certifie les capacités professionnelles. Il assure une reconnaissance professionnelle et sociale au plan national par les entreprises de la branche métallurgie.

MODALITE DE LA FORMATION

- 13 semaines d'enseignement sur le site de Mâcon
- 39 semaines en entreprise

